



**Chaire CEAJJP/Banque de France 2019**  
**« Macroéconomie et politique économique : leçons de l'expérience japonaise »**  
**Appel à candidatures - Date limite 31/03/2018**



La trajectoire macroéconomique du Japon depuis le milieu des années 1980 à aujourd'hui a attiré l'attention d'un grand nombre de chercheurs, au-delà du cercle des spécialistes du Japon. Outre les erreurs de prédiction concernant celle-ci, la principale raison de cet intérêt tient à la reconnaissance de la possibilité de tirer des leçons de cette expérience pour les autres grandes économies de l'OCDE. C'est particulièrement le cas pour la question de la déflation.

L'analyse de la macroéconomie japonaise a de fait conduit à un renouvellement des théories macroéconomiques, qui a, en retour, suscité une réflexion sur les politiques économiques et leur mise en œuvre. De ce point de vue, si les « Abenomics » ont récemment attiré l'attention non seulement des chercheurs mais également des responsables de politique économique et du grand public, c'est en fait l'ensemble des politiques économiques mises en œuvre au cours de cette période qui mérite d'être analysé et comparé avec les expériences européennes en la matière.

L'objet de la Chaire CEAJJP/Banque de France est d'analyser la dynamique macroéconomique japonaise depuis le début des années 1980 ainsi que les politiques mises en œuvre par la Banque du Japon et le gouvernement japonais. L'économie politique des conditions de mise en œuvre de ces politiques et l'évaluation des politiques publiques font également partie des objectifs de cette Chaire. Enfin, l'accent est mis sur une perspective comparative avec l'expérience européenne en la matière.

### **Objectifs des Chaires du CEAJJP**

Les Chaires du Centre d'études avancées franco-japonais de Paris (CEAJJP, rattaché à la Fondation France-Japon de l'EHESS) ont pour principal objectif de mener à une collaboration étroite entre le lauréat, le CEAJJP et ses partenaires institutionnels, sur le projet de recherche proposé par le lauréat. Les Chaires du CEAJJP visent ainsi à permettre au lauréat de continuer ses recherches, avec des objectifs spécifiques pour son séjour, en tirant profit du vaste réseau de recherche en sciences humaines et sociales et l'environnement international et interdisciplinaire des institutions parisiennes. Les lauréats se voient offrir un excellent cadre de travail au sein de la Fondation France-Japon de l'EHESS (mise à disposition d'un bureau et de salles de séminaire, accès libre aux bibliothèques, soutien administratif).

### **Engagements du lauréat**

Le lauréat s'engage à participer aux activités scientifiques du CEAJJP dans une logique d'échanges avec l'équipe et les autres chercheurs invités. Le Centre accorde une grande importance à la capacité des candidats à créer des liens et à mener des collaborations avec les chercheurs de la région parisienne et d'Europe.

Le lauréat s'engage également à :

- participer à des réunions de travail régulières avec l'équipe du CEAJFP et des rencontres avec ses partenaires institutionnels ;
- soumettre un Carnet de chercheur de 2 pages en anglais deux mois avant son séjour afin de présenter son projet de recherche ;
- organiser un workshop ;
- soumettre un Discussion Paper de 25 à 50 pages en anglais en fin de séjour afin de présenter les principaux résultats de son séjour à Paris ;

### **Séjour et bourse**

Le candidat peut demander un séjour allant de 6 à 10 mois, entre le 01/01/2019 et le 31/03/2020.

Le lauréat recevra une bourse, destinée à couvrir d'une part les dépenses de mobilité et de séjour à Paris, et d'autre part les dépenses liées à la réalisation du projet de recherche. Cette bourse est cumulable avec d'autres financements à condition que le lauréat soit basé à Paris.

### **Éligibilité et évaluation**

L'appel à candidatures est ouvert aux chercheurs internationaux de haut niveau ainsi qu'aux professionnels des secteurs public et privé. Les candidats doivent être suffisamment avancés pour pouvoir attester de leur capacité à conduire des recherches, mais un doctorat n'est pas obligatoire pour postuler.

Après la clôture de l'appel, le Comité de sélection du CEAJFP examinera les candidatures et désignera le lauréat. Les principaux critères d'évaluation seront la qualité scientifique du projet, mais aussi sa viabilité et la justification de ce séjour à Paris dans le cadre du projet. Les candidatures seront examinées sans considération des critères d'âge, de nationalité, du lieu de résidence, ou du pays d'affiliation institutionnelle. Le Comité communiquera les résultats aux candidats en juin 2018 avant leur annonce publique.

### **Candidature**

Les dossiers de candidature doivent comprendre les documents suivants :

- le [formulaire de candidature](#) ;
- un curriculum vitae incluant une liste de publications ;
- deux lettres de recommandation pour les candidats ayant obtenu leur doctorat il y a moins de cinq ans.

L'ensemble des documents doit être envoyé par email à l'adresse [applications\\_ffj@ehess.fr](mailto:applications_ffj@ehess.fr) avant le 31/03/2018 minuit (heure française). Vous pouvez adresser toutes vos questions à la même adresse.